



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 2 AVRIL 2024

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12

Le 2 avril 2024, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, LE BRETON, DIL, MENDES, VIVIER, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs BOUBLI, LEK, TOUIN, LIGNEUX

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 11	BOURSE CITOYENNE
--------------	-------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation de 1 dossier du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accorde l'attribution d'1 bourse de 150 €

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-269500310-20240402-2024-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024